



Parcours d'insertion professionnelle

Personnel professionnel



Le mentorat est « une forme d'accompagnement par laquelle une personne expérimentée soutient une personne novice, à travers une relation de coopération, dans une transition vers une nouvelle réalité et dans ses apprentissages vers le développement de son potentiel personnel et professionnel » (Lusignan, 2003).

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

INTENTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier la culture organisationnelle de la Commission scolaire des Navigateurs • Soutenir et accompagner les nouveaux professionnels en tenant compte des réalités vécues dans un milieu scolaire • Outiller les professionnels pour favoriser l'instauration de conditions gagnantes • Encourager l'analyse réflexive • Développer l'autonomie professionnelle • S'assurer d'évoluer dans un climat sain visant à augmenter le sentiment d'efficacité personnel
MODALITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours de 14 heures avec votre mentor • Demi-journée mentor et mentoré • Rencontres pour échanger, découvrir les facettes du métier à travers certaines compétences transversales • L'expertise des conseillers pédagogiques des Services éducatifs
ADMISSIBILITÉ	<p>Le parcours s'adresse à tous les professionnels ayant un contrat d'engagement à temps plein ou à temps partiel à la Commission scolaire des Navigateurs.</p>
SÉLECTION DES MENTORS	<p>Sur une base volontaire et avec l'approbation de la direction d'école ou du service.</p>

MESURES COMPENSATOIRES	<p>Pour le mentor et le mentoré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun, 14 heures de libération pour vous rencontrer • Pour chacun, une demi-journée de formation <p>Pour le mentor uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une compensation en argent de 450 \$
JUMELAGE	<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement sera volontaire, autant pour le mentor que pour le mentoré. Il est évident qu'une relation de confiance et de respect mutuel devra être établie. Les partenaires devront se montrer disponibles. • Il sera possible d'interrompre en tout temps le partenariat, si celui-ci ne répond pas aux attentes d'un des deux partenaires. • Chaque mentor peut soutenir au maximum deux nouveaux professionnels.
CALENDRIER	<p>La demi-journée de formation pour les mentors et les mentorés aura lieu le jeudi 24 octobre de 8 h 30 à 11 h 30.</p> <p>Lieu : local 202 du CFP Gabriel-Rousseau</p> <p>Imprimer cette vignette : https://bit.ly/2zgAG0C</p>
INSCRIPTION	<p>Mentoré ou mentor, cliquer sur ce lien : https://forms.gle/mvGE3CPBsnDFmuj8A</p>

Un mentor compétent, un professionnel qui ...

- travaille depuis au moins un an dans le milieu;
- possède plus de 5 ans d'expérience;
- a une facilité d'écoute et de communication;
- manifeste un intérêt pour le développement professionnel;
- est habile pour travailler en équipe;
- est constructif;
- est en mesure de donner une rétroaction de qualité;
- possède un bon sens de l'organisation;
- peut se remettre en question constamment;
- est disponible.

Lyse Saint-Pierre
 Cons. péd. en numératie au primaire
 et resp. du dossier de l'insertion professionnelle
stpierrel@cnavigateurs.qc.ca
 418 838-8300 poste 52064